

7^e Congrès
du 6 au 10 juin 2005

VOLUME 18 NUMÉRO 4 JUIN 2005



Réaffirmer notre pouvoir collectif

C'est avec beaucoup de fierté et énormément d'émotion que Jennie Skene, présidente sortante, a ouvert le 7^e Congrès. Fidèle à sa vocation de rapporter ce qui se passe dans les instances, le FIIQ en Action présente ici une synthèse du rapport du Comité exécutif livré par la présidente aux déléguées, synthèse assortie de larges extraits de son discours¹.

Solide et solidaire

Faisant le pont avec le congrès de 2001, la présidente a rappelé d'entrée de jeu que les membres du Comité exécutif et les déléguées étaient et sont toujours habités par une conviction, celle de la nécessité d'une fédération solide et solidaire.

« Solide et solidaire disions-nous pour le respect des droits humains et sociaux, pour tenir tête au gouvernement, pour porter haut et fort nos revendications, pour contrer et contourner les mesures législatives iniques et antisyndicales. Solide et solidaire au quotidien, répétons-nous, pour l'obtention de meilleures conditions de travail, pour faire reconnaître la valeur de notre travail, pour soigner dans des conditions sécuritaires, pour préserver nos droits syndicaux, pour obtenir des services publics accessibles et de qualité. Aujourd'hui, quatre ans plus tard, et ce, malgré la tempête libérale, la FIIQ est toujours une organisation solide et solidaire », a-t-elle affirmé.

Vers la FIIQ DE DEMAIN

Survoltant les travaux réalisés dans le cadre de la démarche intitulée FIIQ DE DEMAIN, démarche qui visait le renouvellement de notre pratique syndicale, la présidente a rappelé la volonté des déléguées de mieux adapter leur organisation aux réalités des années 2000. Faisant état des consultations qui ont marqué certaines remises en question de nos manières de faire, elle a rappelé les trois éléments majeurs sur lesquels la Fédération devait concentrer ses efforts, soit : l'éducation syndicale, le soutien à la vie syndicale locale et l'intégration de l'analyse féministe dans l'ensemble de ses dossiers.

« Sans fausse humilité, je constate avec fierté que nous avons été visionnaires. [...] Le contexte actuel oblige à revoir et à consolider la vie syndicale locale, et le meilleur moyen pour y parvenir réside dans l'éducation des militantes qui oeuvrent sur le terrain local et régional. De même n'est-il pas normal que la question des femmes, qui vient teinter l'ensemble des problématiques qui nous concerne, constitue la pierre angulaire de notre organisation. [...] Malheureusement, les actions prévues au plan d'action FIIQ DE DEMAIN n'ont pas toutes été réalisées. En effet, alors que nous avons commencé à procéder à leur mise en place, l'ouragan Charest s'est abattu sur le Québec. [...] Convenons que même le ministre Rochon n'avait pas réussi à bousculer le monde syndical de façon aussi agressive et dans un si court laps de temps. Heureusement, le dossier FIIQ DE DEMAIN est toujours vivant [...] et aujourd'hui, ayant un pas d'avance sur le futur [...], nous pouvons plus facilement passer d'une attitude de réaction à un mode proactif. »

Se donner les moyens de nos prétentions

La présidente a par la suite rendu hommage à la solidarité des infirmières qui, par une cotisation spéciale, ont réparti, entre toutes, les coûts des pénalités imposées par le gouvernement Bouchard, à la suite de la grève historique des infirmières, à l'été 1999.

« Ce ne fut pas toujours facile, mais la FIIQ, avec ses syndicats, a réussi à ce que toutes les infirmières, qu'elles aient été sur les lignes de piquetage, en services essentiels, au travail ou en vacances, contribuent financièrement, de la même façon, à la lutte livrée pour la défense de leurs droits et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. »

Remerciant au passage les représentantes des syndicats d'infirmières du Canada, Jennie Skene a rappelé que cette cotisation additionnelle avait également permis de rembourser près de 2 millions de dollars, prêtés par nos consœurs canadiennes pour pallier l'absence de liquidités de l'automne 1999.

Finalement, abordant la question des ressources financières nécessaires pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des membres, la présidente s'est félicitée de la qualité des débats qui ont entouré la hausse de la cotisation au congrès de juin 2003. Joignant sa voix à celle des déléguées, elle a réaffirmé leur message.

« Il est important de laisser en héritage aux futures militantes une organisation forte, crédible, combative, déterminée, dans laquelle les membres se reconnaissent. »

Un héritage à faire fructifier

Préserver la pérennité de l'organisation en lui donnant une bonne base financière, préparer la relève syndicale et, surtout, s'assurer que celles qui prendront la relève dans les établissements de santé bénéficieront de conditions de travail et de vie satisfaisantes, voilà une préoccupation importante pour la FIIQ et ses militantes.

« Permettez-moi de souligner la responsabilité que nous avons, nous les militantes expérimentées, pour ne pas dire les vieilles militantes, de préparer la relève. Pour ce faire, [...] il ne s'agira pas de simplement transmettre aux plus jeunes nos savoirs, car sans la piqûre syndicale ces savoirs sont inutiles. Il ne sera pas non plus question de leur permettre simplement d'acquiescer, à nos côtés, une expérience syndicale, car c'est de passion qu'il s'agit. L'important, à mon avis, est de partager avec elles notre passion pour l'égalité, pour la liberté, pour la solidarité, pour la justice et pour la paix. Ces valeurs constructives de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, nous les faisons nôtres. [...] Notre devoir est de les transmettre aux jeunes [...] qui sauront, à leur manière, et à leur tour, défendre les conditions de vie et de travail de leurs consœurs, tout en travaillant au mieux-être de l'humanité. »

¹ L'intégralité du rapport du Comité exécutif se retrouve sur le site Internet de la FIIQ à l'adresse suivante : <www.fiiq.qc.ca>.



R é a f f i r m e r notre pouvoir collectif

Luttes syndicales, luttes sociales : même combat

Par ailleurs, comme l'a souligné Jennie Skene, de tout temps le syndicalisme a été obligé de déborder des frontières strictes du monde du travail. D'une part, l'introduction de certaines protections a été obtenue par des revendications portées par des groupes sociaux autres que syndicaux. D'autre part, il n'y a qu'à se rappeler les luttes menées par les organisations syndicales pour se rendre compte qu'elles ont contribué à leur tour à faire avancer la justice et l'égalité dans nos sociétés. Dans un même souffle, la présidente s'est aussi référée aux interventions de la Fédération et aux alliances qu'elle a bâties pour contrer les effets de la mondialisation néolibérale sur la société québécoise, sur le monde du travail et sur le réseau de la santé et des services sociaux.

« Depuis sa création, a insisté la présidente, la FIIQ s'est toujours inscrite dans une dynamique de solidarité avec les groupes progressistes. [...] Elle a resserré ses liens avec les groupes communautaires, les organisations syndicales et les groupes de femmes [...] non seulement dans la bataille pour contrer les lois 25, 30 et 31, mais tout au long de ces quatre années dans des coalitions pour, par exemple, obtenir un programme québécois de congés parentaux, ou encore revendiquer un Québec sans pauvreté. [...] À travers les années, la FIIQ a acquis une crédibilité sur les questions sociales, particulièrement lorsqu'il s'agit de syndicalisme et de mobilisation, mais aussi et beaucoup quand il est question du système de santé, de sa gestion et de son organisation. Elle a également su développer une expertise, maintenant reconnue, sur les grands traités économiques, notamment sur les clauses concernant les marchés publics. Ses alliances avec les groupes féministes sont aussi ma grande fierté », a rappelé Jennie Skene. « Aujourd'hui, la FIIQ est devenue une interlocutrice incontournable dans les débats sociaux. »

Investir dans les luttes

Faisant front avec nos partenaires dans la lutte pour la justice sociale, la présidente a attiré l'attention de la délégation sur les problèmes financiers vécus par le monde communautaire en ces temps de politiques néolibérales poussées à outrance, alors même que leurs batailles sont souvent des moteurs de transformations sociales.

« Les temps sont durs pour les organisations syndicales. Mais, croyez-moi, la vie est encore plus dure pour le monde communautaire. Plusieurs groupes peinent à joindre les deux bouts. [...] Il revient à nos organisations comme la nôtre de dégager des fonds pour assurer le maintien de leur capacité de lutte. [...] Pensons à la Fédération des femmes du Québec sans qui la Marche Du pain et des roses, la Marche des femmes contre la violence et la pauvreté et le mouvement de la Marche mondiale des femmes ne seraient pas nés. Pensons aux grandes organisations de lutte contre la mondialisation et aux petites organisations locales sans qui les mots démocratie et dignité humaine seraient vides de sens. À toutes ces organisations et à bien d'autres, la FIIQ lève son chapeau et offre son soutien [...]. »

Un droit qui ne se négocie pas, l'équité salariale

La présidente a par la suite abordé deux grands dossiers de l'heure : l'équité salariale et la négociation des conditions de travail. Le FIIQ en Action n'en reprend ici que quelques extraits, étant entendu que ces questions ont été régulièrement traitées dans les publications antérieures. Ainsi, concernant l'équité salariale, la présidente a déploré les dernières allégations de la présidente du Conseil du trésor.

« Ses déclarations constituent une attaque en règle contre le principe même d'équité. [...] C'est avec un sans-gêne honteux que madame Jérôme-Forget nous annonce qu'elle voudrait que l'ensemble des salarié-e-s des secteurs public et parapublic paye leur équité à même l'augmentation normale de leur rémunération. [...] Il est pourtant clair qu'il serait scandaleux de restreindre l'effort financier aux seul-e-s salarié-e-s de l'État, alors que c'est l'ensemble de la société qui doit en absorber les coûts. Cette contribution sociale représente, à mon avis, un juste retour des choses puisque ce sont les femmes qui, par la sous-rémunération de leurs emplois, ont subventionné cette société depuis des décennies. »

Traitant, par ailleurs, de la négociation de la convention collective, madame Skene a insisté sur l'importance que celle-ci prend dans le contexte actuel de détérioration des conditions de travail, et ce, malgré l'introduction par la FIIQ de mesures tels le mécanisme accéléré de traitement des plaintes de fardeau de tâche soumises au Comité de soins infir-

miers, la planification de la main-d'oeuvre infirmière (PMOI) ou encore les interventions locales en organisation du travail (ILOT) qui donnaient et donnent encore des résultats concrets.

« Malheureusement, beaucoup d'employeurs refusaient et refusent toujours de reconnaître les infirmières comme des interlocutrices incontournables quand il s'agit d'identifier les solutions aux fardeaux de tâche, à la pénurie ou à une organisation du travail déficiente. Face à l'attitude patronale, la négociation d'une nouvelle convention collective représente donc l'outil ultime pour corriger la situation. »

Par ailleurs, rappelant les quatre consultations qui ont servi à l'élaboration du projet de convention collective, la présidente a évoqué le caractère hautement démocratique de la démarche. Bien sûr, l'arrivée de nouvelles membres, appartenant à d'autres corps professionnels et régies par des conventions collectives différentes, a entraîné la révision de notre projet, mais cette harmonisation aura permis de l'améliorer, de dire la présidente.

« Voilà ce qui me permet de parler d'un projet unique pour l'ensemble des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires et, surtout, d'un projet bonifié. Voilà aussi ce qui a permis d'enrichir le comité Négociation de la participation des déléguées issues des nouvelles professions représentées par la Fédération. À ces nouvelles membres, à toutes les membres du comité Négociation ainsi qu'aux responsables régionales et locales de l'information et de l'appui, je souhaite bonne chance en cette veille du déclenchement de la négociation intensive et je vous assure du soutien du Comité exécutif. »

Abordant la question de la décentralisation de la négociation, la présidente a insisté sur la nécessité de mettre en place des conditions favorables et acceptables pour que le processus de la négociation locale ne se traduise pas par une remise en cause des droits de ses membres. Elle a aussi précisé qu'un projet de structure de négociation locale avait été élaboré et qu'une formation sera offerte aux militantes responsables de ces négociations.

« Nul doute [...] que, par la mobilisation de l'ensemble des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires, les militantes sauront retourner contre le gouvernement l'arme de la décentralisation. [...] Comme par le passé, la FIIQ entend garder le contrôle sur sa négociation, et ce, aussi bien en regard de la négociation centrale du régime de retraite, des salaires, de la sécurité d'emploi, de l'assurance salaire, de la procédure de règlement de grief ou du quantum de vacances, pour ne nommer que ceux-là, qu'en regard de la négociation locale. »

Une organisation syndicale au féminin

Mettant en évidence le caractère féminin du membership de l'organisation qui est composé à 91 % de femmes, la présidente a précisé que cette distinction, dont nous nous honorons, se reflète dans notre vocabulaire et surtout dans nos interventions.

« La FIIQ peut se targuer d'avoir été la première à déblayer la problématique de la retraite au féminin. Remettant en mémoire le fait que par le passé, à un moment où les garderies n'existaient pas et où le partage des tâches représentait un phénomène quasi inconnu, les infirmières, à l'instar des autres femmes, devaient cesser d'exercer leur carrière pour élever leurs enfants ou prenaient des postes à temps partiel pour pouvoir continuer à jeter un coup d'oeil à la maison. Appelant à une reconnaissance sociale et pécuniaire de l'implication des femmes dans les soins et l'éducation des enfants, la Fédération a convaincu ses partenaires syndicaux et obtenu des améliorations substantielles : reconnaissance du temps partiel en temps complet aux fins d'admissibilité, revalorisation des crédits de rente, etc. Vous trouverez d'ailleurs, dans notre projet de convention des demandes qui, encore une fois, tiennent compte de cette réalité, telle l'élimination des préjudices lors de l'exercice des droits parentaux ou encore la possibilité de racheter des périodes de cotisations remboursées », a-t-elle ajouté.

Invitant à une lecture du FIIQ en Action qui témoigne de l'importance accordée à la lutte contre la violence faite aux femmes par ses articles touchant : l'adoption de la Politique générale pour contrer la violence au travail, la diffusion de la politique et de capsules-affiches sur la violence et ses méfaits, des ateliers et des sessions de formation, l'élaboration d'un guide traitant de la sécurité des lieux, des marches exploratoires et l'implication des conseillères auprès des équipes locales, la présidente a attiré l'attention sur le rayonnement de nos actions visant la tolérance zéro en matière de violence au travail.

« Bonne nouvelle, plusieurs de nos affiches qui dénoncent les différentes formes de violence au travail, et que nous avons diffusées en mai 2002, sont toujours en

place dans les établissements du réseau, trois ans plus tard. Dans l'actuelle période de vote, durant laquelle la visibilité des organisations syndicales dans le secteur de la santé a donné lieu à une « guéguerre » d'affiches, il est réconfortant de constater que la Fédération a fait oeuvre utile pour l'ensemble des intervenantes en santé, en s'attaquant au problème de la violence. Preuve en est que nos affiches sont apposées partout : sur les murs derrière la réception, au poste des infirmières, à l'entrée ou à côté des ascenseurs. On en voit aussi beaucoup, et vous comprendrez pourquoi, à l'urgence et dans les salles d'attente. Si cet affichage démontre que nous avons visé juste en nous attaquant à la violence au travail, il vient aussi confirmer que le problème persiste et que la bataille doit continuer. »

91 % de femmes et 100 % de professionnelles

Si la FIIQ regroupe depuis toujours des professionnelles, elle parle, aujourd'hui, non seulement au nom des infirmières, mais aussi des infirmières auxiliaires, des inhalothérapeutes, des perfusionnistes, des puéricultrices, des gardes-bébés et des techniciennes en circulation extracorporelle. Forte des expériences diversifiées de ses membres, elle sera, de dire Jennie Skene, encore plus à même de proposer une vision globale des soins de santé.

« Aux professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires qui ont rejoint notre organisation, je lance le message qu'elles peuvent, dès maintenant, s'appuyer sur les dossiers développés par la Fédération. L'exercice d'harmonisation des conventions collectives a démontré que si elles pratiquent des professions différentes, elles font face à des problèmes qui se ressemblent. Partageant les mêmes lieux de travail, où la sécurité laisse souvent à désirer, elles ont en commun de vivre les impacts de la pénurie et continuent de subir les effets du déficit zéro et des compressions budgétaires qui l'accompagnent. [...] Notre projet unique de convention collective porte certaines solutions telles que l'aménagement du temps de travail, le maintien et le développement des compétences, la stabilisation des postes et la prévention de la violence en milieu de travail. En revanche, d'autres avenues exigent un leadership professionnel [...] qui ne deviendra possible que si nous relevons le défi d'harmoniser les pratiques dans le respect des champs professionnels et des responsabilités qui y sont associées. »

Pour mieux SE CONNAÎTRE



Le 7^e Congrès marquait le grand départ de la nouvelle organisation syndicale. Le comité organisateur du Congrès a trouvé un moyen fort intéressant afin de partager certains événements ou dossiers marquants de la Fédération et de ses organisations nouvellement affiliées. C'est par le biais de six fascicules d'information et d'un jeu questionnaire interactif que les déléguées ont pu en apprendre un peu plus.

Les grands thèmes abordés ont été : l'histoire, les milieux de travail, la violence contre les femmes, le libre-choix en matière d'avortement, la retraite et l'équité salariale. À partir de questions, dont les réponses se trouvaient à l'intérieur des fascicules, les déléguées devaient trouver la bonne réponse. Pour chacun des thèmes abordés, une personne-ressource complétait les informations et répondait aux questions.

Une activité extrêmement appréciée par l'ensemble des déléguées. Quand on peut joindre l'utile à l'agréable...

Plus forte et plus solide

Finalement, la présidente a réitéré l'opposition de la Fédération à la loi 30 et a attiré l'attention sur le rôle de premier plan joué par l'APIQ, Association professionnelle des inhalothérapeutes du Québec, maintenant affiliée à la FIIQ, dans la contestation. Expliquant que malgré les recours juridiques visant à rendre cette loi inopérante ou à la faire déclarer inconstitutionnelle, la Fédération se devait d'assumer ses responsabilités à l'égard de l'ensemble de ses membres, les anciennes comme les nouvelles, elle a annoncé que la FIIQ s'apprête à poursuivre, avec elles, la démarche amorcée par FIIQ DE DEMAIN, et qui visait à renouveler le syndicalisme en santé.

« Ensemble, nous pouvons relever le pari et retourner la situation, faisant en sorte que ce qui dans les plans du gouvernement devait affaiblir le mouvement syndical devienne l'instrument d'un nouveau leadership syndical. Tout n'est pas gagné d'avance, mais avec la détermination que je nous connais, il ne fait à mon esprit aucun doute que nous y parviendrons. »

Les votes : une occasion de se rapprocher davantage

Les différentes vagues de votes, qui ont déferlé depuis l'automne dernier, ont aussi été, pour les membres du Comité exécutif, une occasion de proximité très enrichissante avec les membres. Elles ont repris le bâton du pèlerin, comme au début du syndicalisme quand il fallait, souvent dans la clandestinité, convaincre personnellement les travailleuses et les travailleurs de se syndiquer. Il s'agissait cette fois-ci, pour les unes, de les persuader de maintenir leur adhésion à la FIIQ et, pour les autres, de les inviter à rejoindre nos rangs. Saluant la détermination des militantes syndicales, la présidente a insisté sur l'importance de leur rôle auprès des membres. Évoquant les vagues de votes qui ont donné lieu à un investissement sans précédent de l'ensemble des intervenantes de la Fédération, la présidente a conclu en leur lançant un vibrant appel.

« Ensemble, nous devons travailler à revitaliser la démocratie, à renforcer l'engagement de nos membres et de nos militantes, à enraciner nos solidarités et à élargir nos alliances. Ensemble, militantes syndicales, professionnelles en soins infirmiers et professionnelles en soins cardiorespiratoires, nous devons réaffirmer notre pouvoir collectif et nous engager à redonner à nos membres la confiance dans leur capacité de changer les choses. »

« Ensemble, [...] nous allons définir un projet syndical porteur de transformations sociales, à l'enseigne de l'action collective. »

Tout un honneur...



La présidente sortante, Jennie Skene, a reçu le Prix du pain et des roses remis par la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FCSII). C'est la présidente de la FCSII, Linda Silas, qui a remis le prix à Jennie Skene. La FCSII a instauré, en 1993, ce prix qui se veut la reconnaissance d'une contribution active au syndicalisme local ou national.

La FIIQ maintient sa situation financière

É Q U I L I B R É E

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2004	2003
	(12 mois)	(12 mois)
REVENUS		
Cotisations régulières	16 931 836	13 709 800
Intérêts	81 578	133 001
Subventions	40 470	40 582
Autres revenus	<u>82 448</u>	<u>2 321</u>
Total des revenus	17 136 332	13 885 704
DÉPENSES		
Instances et officières syndicales	1 012 011	1 289 164
Secteurs		
Négociations	0	0
Relations de travail	7 807 684	7 565 501
Secteurs et services	770 205	636 096
Santé	194 895	229 185
Condition féminine	160 742	165 179
SST	183 159	168 026
TOT	88 741	132 932
Sécurité sociale	<u>163 760</u>	<u>166 596</u>
Total des secteurs	9 369 186	9 063 515
Services		
Education-Animation	490 919	465 141
Organisation syndicale	435 001	310 161
Communication-Information	258 468	257 624
Traduction	<u>109 310</u>	<u>116 499</u>
Total des services	1 293 698	1 149 425
Péréquation	538 113	394 738
Administration	3 516 836	3 350 246
Ressources humaines	<u>534 974</u>	<u>647 072</u>
Total des dépenses	16 264 818	15 894 160
EXCÉDENT DES REVENUS		
SUR LES DÉPENSES	<u>871 514</u>	<u>(2 008 456)</u>

RÉSERVE POUR NEGOCIATION	2004	2003
	(12 mois)	(12 mois)
Redressement au 31 décembre 2003	0	0
SOLDE AU DÉBUT	514 184	1 048 907
CONTRIBUTION DU FAG		
Cotisations régulières	1 600 000	1 228 203
Cotisation spéciale	0	0
Autres revenus	<u>0</u>	<u>27</u>
Total de la contribution	1 600 000	1 228 230
NÉGOCIATION PROVINCIALE		
Salaires et avantages sociaux	393 398	714 053
Frais de déplacement	114 076	386 233
Frais de location	30 133	65 266
Frais de reprographie	30 815	78 162
Messagerie et communication	31 667	20 674
Honoraires professionnels	10 880	53 479
Publications	46 429	34 036
Projets spéciaux	0	23 554
Conseils fédéraux	225 355	358 512
Autres dépenses	55	17 324
Négociation privée	<u>17 666</u>	<u>11 660</u>
Total des frais de négociation	900 474	1 762 953
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES		
DÉPENSES AVANT CONTRIBUTION	<u>699 526</u>	<u>(534 723)</u>

Lors de la présentation des états financiers et du rapport des vérificateurs comptables par la trésorière, Lise Martel, accompagnée de l'ensemble des membres de la coordination, les déléguées ont pu constater que la stabilité financière de la Fédération a été maintenue au cours des quatre dernières années.

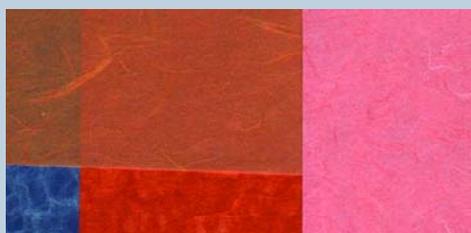
La Fédération a poursuivi la récupération des cotisations syndicales, pour certains de ses syndicats affiliés, auprès des membres qui ne se sont pas acquittés de leur obligation à la suite de l'application de la loi 160, après la grève de 1999. L'augmentation de la cotisation syndicale, adoptée au congrès de juin 2003, a aussi permis de procéder, entre autres, aux modifications à la péréquation, aux ajustements dans l'application de la politique de remboursement des dépenses des déléguées et au maintien intégral des services. Toutes les actions nécessaires ont également été déployées pour atteindre l'objectif de redonner à la FIIQ un Fonds d'administration générale (FAG) adéquat d'ici deux ans.

Toutefois, l'année 2004 en fut une où, sans contredit, la grande majorité des activités financières et dépenses engagées ont entouré l'application de la loi 30. D'ailleurs, les profonds bouleversements que vit actuellement la Fédération avec cette loi l'obligent à revoir ses pratiques et ses politiques; plusieurs débats ayant une incidence financière devront être faits dans le cadre de la FIIQ+. Ainsi, pour que les décisions prises soient dans le meilleur intérêt de l'ensemble des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires membres de la FIIQ, un congrès spécial se tiendra au printemps 2006.

RÉSERVE POUR SOLIDARITÉ	2004	2003
	(12 mois)	(12 mois)
REVENUS		
Contribution du fonds d'administration	83 810	83 664
DÉPENSES		
Solidarité	<u>82 737</u>	<u>68 606</u>
EXCÉDENT DES REV. SUR LES DÉP.	<u>1 073</u>	<u>15 058</u>

RÉSERVE POUR INSTANCES	2004	2003
	(12 mois)	(12 mois)
REVENUS		
Contribution du fonds d'administration	1 040 136	863 091
DÉPENSES		
Instances	<u>1 346 594</u>	<u>940 957</u>
EXCÉDENT DES DÉP. SUR LES REV.	<u>(306 458)</u>	<u>(77 866)</u>

RÉSERVE POUR SIÈGE SOCIAL	2004	2003
	(12 mois)	(12 mois)
REVENUS		
Contribution du fonds d'administration	250 000	0
DÉPENSES		
Instances	<u>0</u>	<u>0</u>
EXCÉDENT DES REV. SUR LES DÉP.	<u>250 000</u>	<u>0</u>

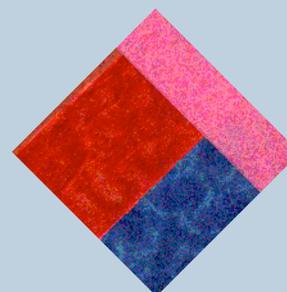


FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE	2004	2003
	(12 mois)	(12 mois)
REVENUS		
Contribution du fonds d'administration		
Prestations		
Cotisations régulières	205 214	163 994
Dons	0	0
Intérêts	0	14 088
Organisation		
Cotisations régulières	203 770	359 306
Intérêts		
Projets spéciaux		
Autres revenus- Répartition des pénalités	<u>258 134</u>	<u>0</u>
Total des revenus	667 118	537 388
DÉPENSES		
Prestations		
Comité du Fonds de défense syndicale	354	(217)
Salaires et charges sociales	0	0
Amendes et frais judiciaires	0	0
Honoraires professionnels	35 988	12 156
Intérêts et frais bancaires	18	18
Autres dépenses	45 876	37 193
Aide financière-grève	<u>0</u>	<u>1 971</u>
	82 236	51 121
Organisation		
Salaires, libérations et charges sociales	500 212	288 039
Frais de déplacement	84 626	6 687
Frais de location	11 334	1 038
Frais de reprographie	91 183	4 894
Messagerie et communication	67 634	10 639
Honoraires professionnels	163 450	119 273
Autres dépenses	<u>93 061</u>	<u>14 682</u>
	1 011 500	445 252
Projets spéciaux		
Salaires et charges sociales	237 082	0
Frais de déplacement	3 449	0
Aide financière-grève	0	0
Autres dépenses	<u>17 603</u>	<u>0</u>
	258 134	0
Total des dépenses	1 351 870	496 373
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	(684 752)	41 015

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004

	Fonds de défense syndicale	Fonds d'adminis- tration*	Total
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	829 594	1 508 506	2 338 100
Placements temporaires	0	3 319 909	3 319 909
Avances de prestations	3 753	0	3 753
Avances au Fonds comité paritaire ass.	0	65 563	65 563
Avances au FDS	0	584 080	584 080
Débiteurs	1 266	1 029 621	1 030 887
Frais imputables au prochain exercice et long terme	0	102 398	102 398
	<u>834 613</u>	<u>6 610 077</u>	<u>7 444 690</u>
IMMOBILISATIONS	<u>0</u>	<u>577 240</u>	<u>577 240</u>
ACTIF TOTAL	834 613	7 187 317	8 021 930
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs et frais courus	0	575 153	575 153
Revenus reportés	0	0	0
Développement des ressources humaines	0	114 133	114 133
Avances du Fonds d'administration	584 080	0	584 080
Dette échéant à moins d'un an	0	0	0
Comptes à payer	0	3 867 115	3 867 115
PASSIF TOTAL	584 080	4 556 401	5 140 481
DETTE À LONG TERME	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
	584 080	4 556 401	5 140 481
AVOIR DES MEMBRES			
Surplus accumulé	250 532	1 348 054	1 598 586
Réserve pour siège social	0	250 000	250 000
Réserve pour négociations	0	1 213 711	1 213 711
Réserve pour solidarité	0	16 773	16 773
Réserve pour instances	<u>0</u>	<u>(197 622)</u>	<u>(197 622)</u>
	250 532	2 630 916	2 881 448
PASSIF ET AVOIR	834 612	7 187 317	8 021 929

* réserves solidarité, négociations, siège social et instances.

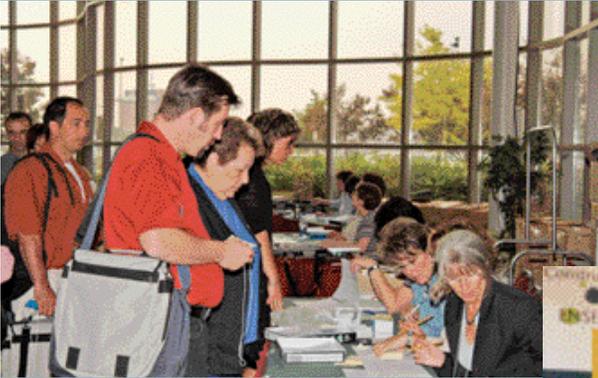


REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE ET SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2004

	Fonds de défense syndicale	Fonds d'adminis- tration	Réserve pour négociations	Réserve pour solidarité	Réserve pour instances	Réserve pour siège social	Total
SOLDE DES FONDS							
AU 31-12-03	935 285	476 540	514 184	15 700	108 836	0	2 050 545
Redressement	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde redressé des fonds au 31-12-03	935 285	476 540	514 184	15 700	108 836	0	2 050 545
Revenus de l'exercice 2004	667 118	17 136 332	1 600 000	83 810	1 040 136	250 000	20 777 396
Dépenses de l'exercice 2004	<u>1 351 871</u>	<u>16 264 818</u>	<u>900 474</u>	<u>82 737</u>	<u>1 346 594</u>	<u>0</u>	<u>19 946 494</u>
Excédent de l'exercice 2004	(684 753)	871 514	699 526	1 073	(306 458)	250 000	830 902
SOLDE DES FONDS							
AU 31 DÉCEMBRE 2004	250 532	1 348 054	1 213 710	16 773	(197 622)	250 000	2 881 447

N.B. À cause des décimales, il y a un écart d'arrondi.

LE CONGRÈS



Dès 8 h 30, les premières déléguées sont au rendez-vous pour l'inscription.



Vers 10 h 15, la présidente sortante livre auprès de quelque 900 déléguées le rapport du Comité exécutif.



C'est avec grande attention que les déléguées écoutent le discours d'ouverture.



La première journée, c'est en soirée que les invitées, les élues, les déléguées et les employées se sont rencontrées pour souligner les départs de la présidente, Jennie Skene et la vice-présidente, Sylvie Boulanger et ainsi leur rendre hommage.



EN PHOTOS



La nouvelle présidente, Lina Bonamie, est acclamée.



Que ce soit en prenant la parole ou en votant, les déléguées expriment leur opinion.



NON au privé! Voilà ce qu'ont scandé infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes, perfusionnistes lors de la manifestation organisée la dernière avant-midi du congrès.



Construire l'avenir ensemble

Trois chantiers

Le Comité exécutif a mis en débat à ce congrès une formule, stimulante par sa nouveauté, soit celle des chantiers qui permettront aux déléguées de réfléchir à des grands enjeux syndicaux. Les déléguées ont adopté à l'unanimité et avec beaucoup d'enthousiasme la création de trois chantiers, *Solidarité, Alliances en vue d'une égalité entre les femmes et les hommes et Relève et militantisme*. La formule des chantiers combine à la fois la recherche de consensus autour de grandes problématiques ainsi que la construction et l'implantation de nouvelles stratégies. Un travail collectif attend donc les déléguées lors des prochaines instances puisque chacun des chantiers de réflexion s'échelonne sur plusieurs instances et l'ensemble de la délégation sera invitée à s'inscrire à l'une des activités au programme.

Les trois chantiers ont été présentés à la délégation tout au long du congrès. Des échanges fort intéressants s'en sont suivis et les déléguées se sont dites enchantées par ces thématiques, porteuses de visions pour l'avenir et essentielles pour assurer une évolution durable à l'organisation. Espaces de parole, de travail de réflexion en commun, de recherche de consensus, de préparation de débats, de propositions de stratégies d'action, voilà ce à quoi serviront ces chantiers. Lieux d'apprentissage et d'approvisionnement des cultures propres à certaines professions, à certaines missions sociosanitaires, à des pratiques syndicales novatrices, les chantiers constitueront le terrain idéal pour enrainer une FIIQ renouvelée.

Une solidarité de plus en plus enracinée

Ces luttes qui nous rassemblent

La solidarité est un outil essentiel lorsqu'un groupe décide de se battre pour défendre son point de vue ou ses revendications. Trois militant-e-s sont venus s'adresser à la délégation afin d'exposer leur propre combat et d'en partager les enjeux avec les déléguées. Tout au long de leur témoignage, ils et elles ont fait ressortir l'importance de la solidarité.

François Saillant, du *Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)*, Sylvie Cadieux, des *TUAC du Wal-Mart syndiqué de Saint-Hyacinthe*, ainsi que François Vincent, de la *Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)*, ont, chacun-e à leur façon, fait ressortir les éléments fondamentaux de leur bataille et la nécessité de la poursuivre. Le droit au logement, le droit d'association et le droit à l'accessibilité aux études étaient donc à l'ordre du jour.

Les déléguées ont retenu de ces témoignages l'importance d'avoir et d'enraciner la solidarité non seulement entre les individus qui livrent bataille, mais aussi avec les différents groupes impliqués et la population. L'exemple de la mobilisation des différents groupes et de la population dans le combat des étudiant-e-s en est un exemple éloquent. Il démontre bien les résultats positifs que l'on peut obtenir lorsqu'un grand nombre de personnes se mobilisent autour d'une même cause.

Le chantier Solidarité

Enraciné dans les grandes mobilisations qui ont marqué la vie de la Fédération, le chantier Solidarité s'inscrit dans les luttes à venir. Il ne fait pas de doute que les transformations vécues à l'échelle de l'organisation, et plus largement à l'échelle du réseau de la santé, auront des impacts certains sur les membres et sur le sentiment de solidarité qui les unit.

Dans une dynamique sociale minée par les tenants du néolibéralisme qui, faisant fi de la solidarité collective, n'ont de cesse d'en appeler à la responsabilité individuelle, pour les déléguées, il devient impératif de revitaliser la responsabilité collective.

Aujourd'hui, et plus que jamais, la FIIQ dénonce les choix des gouvernements qui fragilisent les droits des travailleuses et des travailleurs et qui appauvrissent les plus pauvres de la société. Elle s'oppose également à la réduction des services publics et à la réingénierie de l'État, telles que proposées par le gouvernement Charest. La Fédération participe aussi aux débats entourant l'accessibilité, la gratuité, l'universalité et la qualité des services de santé et finalement, la FIIQ défend les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes, les puéricultrices, les gardes-bébés, les techniciennes en circulation extracorporelle et les perfusionnistes en tant que syndiquées, en tant que femmes et en tant que citoyennes. Dans la mesure où la Fédération a depuis longtemps décidé de s'engager sur des fronts de lutte aussi larges, il est évident que la solidarité qu'elle prône déborde de ses rangs.

Dans cette perspective, les déléguées veulent se donner des moyens pour développer des solidarités plus fortes, qui dépassent les frontières du mouvement syndical et du secteur de la santé et des services sociaux. Déjà, avec la *Fédération*



Un invité de marque

La délégation a eu la chance d'entendre un invité de marque. Monsieur Cameron Duncan, secrétaire régional de l'*Inter-Amériques de l'Internationale des services publics (ISP)*, dont la FIIQ est membre depuis 2003, était de passage au congrès. Son intervention fut des plus intéressantes. Sa sévère critique du gouvernement Bush et des effets catastrophiques de l'ALENA ne laissait aucun doute sur les convictions de monsieur Duncan : c'est un très grand défenseur des droits des travailleuses et des travailleurs. Il a également beaucoup parlé de la lutte contre la privatisation qu'il faut poursuivre et de la campagne mise sur pied par l'ISP en faveur de services publics de qualité.

Le privé gagne du terrain au Québec

Et dire que trois jours plus tard, la délégation manifestait contre le jugement de la Cour suprême qui autorise l'assurance-maladie privée au Québec. Le message fut bien compris... et une vigilance s'impose face au néolibéralisme toujours de plus en plus présent et sournois!

des femmes du Québec ou avec le *Réseau de vigilance*, des jalons ont été posés. Il reste à faire en sorte que l'expertise de la FIIQ+ soit davantage reconnue, que sa vision soit partagée et que les moyens pertinents soient utilisés pour qu'elle puisse réellement contribuer, avec d'autres, à modifier le cours des choses.

Une priorité

Il est aussi nécessaire de la consolider entre les membres de l'organisation et avec les autres groupes qui partagent les valeurs de démocratie, d'égalité, de justice sociale... La priorité du chantier Solidarité sera donc de développer rapidement une réflexion sur les conditions à mettre en place pour que cette solidarité, dans le respect des différences, se concrétise auprès des membres, notamment par la création d'un fonds d'action syndicale. C'est ainsi que le Congrès a adopté pour le chantier Solidarité les objectifs suivants :

- Réfléchir à la revitalisation de la solidarité syndicale et se donner les moyens de concrétiser cette solidarité entre les membres.
- Développer la solidarité des militantes avec les luttes et les mobilisations de leur communauté dans le but de favoriser l'implication des membres au niveau local et régional.
- Enraciner l'implication de la FIIQ dans la solidarité nationale et internationale dans le but de contrer les effets de la mondialisation néolibérale en cours.

Vers l'égalité femmes - hommes

Un Réseau des femmes engagé et solidaire

On peut affirmer que depuis les dernières années, le Réseau des femmes s'enracine de plus en plus au sein de la Fédération. Il ne fait aucun doute que ce réseau compte sur des militantes engagées, solidaires et qui se sentent parties prenantes du mouvement des femmes. Malgré tout le travail accompli, il reste encore des aspects à améliorer. Le principal objectif du Réseau des femmes, au cours des prochains mois, sera d'augmenter son rayonnement.

En effet, le Réseau des femmes a présenté quelques recommandations aux déléguées pour augmenter sa visibilité. Elles ont d'ailleurs toutes été adoptées. La première est l'essence même de la raison d'être du Réseau, c'est-à-dire demeurer un lieu de sensibilisation, de mobilisation et de solidarité dans le but de travailler à mettre un terme aux inégalités qui persistent à l'endroit des femmes. Le Réseau souhaite également que les responsables locales à la condition féminine fassent partie de l'équipe locale et qu'elles soient en mesure de participer aux instances. De plus, on espère que la composition du Réseau des femmes soit augmentée. Une représentativité plus grande et à l'image de la nouvelle organisation syndicale ne peut être que bénéfique. D'ailleurs, une participation des infirmières auxiliaires et des inhalothérapeutes est grandement souhaitée.

Les rencontres des militantes, la publication du Bulletin du Réseau des femmes, la diffusion de l'information dans les documents du Secteur et de la Fédération ainsi que la session de base en condition féminine seront tous des moyens concrets qui augmenteront l'influence du Réseau des femmes de la FIIQ.

Le chantier Alliances en vue d'une égalité entre les femmes et les hommes

Comme l'a mentionné la responsable politique, Sylvie Boulanger, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes est au cœur de ce chantier. Comment peut-il en être autrement dans une organisation qui représente près de 50 000 femmes? En effet, tant que les droits des femmes ne seront pas entièrement reconnus et que l'égalité n'aura pas trouvé sa pleine expression dans tous les aspects de la vie quotidienne, l'ensemble des membres de la Fédération continueront d'être désavantagées du seul fait qu'elles sont des femmes.

C'est à ce travail gigantesque que s'est attelé le mouvement des femmes, mais il reste beaucoup à faire. Quelques faits : l'équité salariale, même si elle trouve son fondement dans la Charte québécoise et se trouve promulguée dans une loi, se fait toujours attendre et les chances d'avancement et de promotion des femmes au travail sont encore inégales; le partage égalitaire des tâches domestiques et des responsabilités familiales demeure à venir et les proches aidants se conjuguent toujours au féminin; au chapitre de la pauvreté, les deux-tiers des travailleurs au salaire minimum sont des femmes et celles-ci dirigent la majorité des familles monoparentales; les victimes d'agression sexuelle ou de violence conjugale sont majoritairement des femmes; et, en 2003, le Canada figurait au 37^e rang dans le monde, avec 20,6 % de femmes élues au Parlement. Et la liste pourrait s'allonger.

Le contexte néolibéral n'arrange pas les choses. Au contraire, il a pour effet d'augmenter les inégalités notamment au chapitre de la pauvreté et de la violence. Ce n'est pas par accident que les femmes, partout dans le monde, sont les plus pauvres et subissent le plus de violence. Pensons, ici, à l'extension du travail invisible et gratuit des femmes et à leur utilisation comme main-d'œuvre flexible et sous-payée au nom du profit. Pensons également aux conflits armés qui se multiplient dans les régions pauvres et qui frappent les femmes de plein fouet, entre autres par la violence sexuelle qu'elles subissent. À cela s'ajoute la montée du néoconservatisme qui ouvre la porte à un retour en force aux rôles traditionnels constituant, pour les femmes et leurs acquis, une menace importante.

Les déléguées ont donc décidé de relever le défi d'inscrire encore plus profondément dans la pratique syndicale une culture de l'égalité qui respecte à la fois les lieux spécifiques déjà mis en place par la Fédération, tout en proposant un espace nouveau de collaboration entre les membres, les femmes et les hommes, sur des sujets communs. C'est un appel à une expérience de convergence autour de problématiques communes, qui va ouvrir un champ nouveau pour la solidarité.

Deux thèmes

Ce chantier constituera un lieu d'exploration et de concrétisation des alliances au sein de notre organisation, à partir des thèmes suivants : les stéréotypes sexuels et sexistes et la conciliation travail-famille.

Ainsi, les étapes de réflexion sur les stéréotypes sexuels permettront de prendre connaissance des modes de socialisation qui fondent les identités féminine et masculine; de constater l'enfermement et les limites qu'ils imposent ainsi que la hiérarchisation qu'ils impliquent ou, encore, de faire l'analyse du retour aux rôles traditionnels dans le contexte de la montée des valeurs de droite.

Le deuxième thème constituera la réflexion sur la conciliation travail-famille, thème qui concerne non seulement l'État ou les employeurs au chapitre des politiques et des mesures, mais qui interpelle également les hommes au sujet de leurs comportements. Ainsi, le Congrès a adopté pour le chantier Alliances en vue d'une égalité entre les femmes et les hommes, les objectifs suivants :

- Jeter les bases d'une alliance entre les femmes et les hommes de notre organisation en vue de porter, ensemble, le projet de l'égalité entre les sexes dans la perspective d'un syndicalisme solidaire.
- Explorer et concrétiser des alliances à partir des deux thèmes suivants : les stéréotypes sexuels et sexistes et la conciliation travail-famille.

Vers une relève militante

Un premier bilan pour le comité Jeunes

La responsable politique, Michèle Boisclair, ainsi que trois membres du comité Jeunes, Danielange Charles, Isabelle Pouliot et Jérôme Rousseau, ont présenté à la délégation un bilan de leurs activités.

Au cours de son premier mandat, le comité Jeunes a d'abord réalisé un sondage téléphonique auprès de syndicats affiliés afin de connaître le niveau de représentativité des jeunes de 30 ans et moins. Cette enquête a permis de constater que des jeunes occupaient des fonctions dans quelques syndicats affiliés et que plusieurs syndicats n'avaient ni responsable, ni comité de jeunes. Il est donc apparu important pour le comité de promouvoir la création de comités de jeunes au sein des syndicats afin de connaître et d'intégrer la réalité des jeunes et leur permettre de participer aux débats.

Dans la poursuite de cet objectif, le Comité a sondé de façon aléatoire, en mars 2004, 400 jeunes infirmières afin de tracer un portrait de leur situation. Bien que les résultats ne permettent pas de généraliser, le taux de participation n'ayant été que de 16 %, les données recueillies ont tout de

même permis de dégager certaines particularités. À partir de l'analyse de ces données, le Comité a mis ses énergies à développer un outil de référence pour susciter la mise en place de comités de jeunes au niveau local et pour les aider.

Les femmes du comité Jeunes ont aussi participé au Réseau des femmes de la FIIQ. Une membre du comité a également participé à la table de coordination du Forum de la relève syndicale et militante (FRSM). Cet événement, intitulé *Le défi du militantisme relevons-le!*, s'est déroulé les 24 et 25 septembre 2004 à l'UQAM et 250 jeunes y ont participé. Le FRSM a permis le partage d'information et le réseautage pour amorcer une réflexion sur les enjeux sociaux auxquels le Québec fait face. Toutes les organisations ont constaté qu'elles rencontraient des difficultés à mobiliser les jeunes.

Malgré le fait que deux membres ont démissionné et que trois autres se sont absentes à différents moments pour des congés de maternité, le Comité s'est dit très satisfait des réalisations qu'il a accomplies.

Le chantier Relève et militantisme

Le recrutement et la formation d'une relève militante font partie des stratégies incontournables des organisations syndicales pour assurer la pérennité de leur projet syndical, mais aussi pour continuer à assurer la défense des droits et des conditions de travail des travailleuses et des travailleurs. Les jeunes au sein de la FIIQ sont préoccupés du fait qu'elles ne sont représentées qu'à 7 % aux différentes instances et à 4 % au sein des équipes locales, alors qu'elles représentent une proportion de 14 % des membres.

Absente des lieux de représentation et des équipes locales, il y a lieu de se questionner afin de bien identifier les actions à entreprendre pour remédier à cet apparent non-engagement de la génération des moins de trente ans. D'autant plus que le congrès de la Fédération s'est tenu à peine deux mois après une grève des étudiant-e-s qui, par leur militantisme et leur détermination, ont su convaincre la population de la justesse de leur cause. L'identification des facteurs à l'origine de ces faits s'avère être la première étape à franchir par l'organisation si elle veut efficacement recruter et former une relève syndicale et, peu à peu, lui céder le pas.

En continuité avec les questions déjà soulevées par le comité Jeunes, ce chantier permettra de mieux cerner les actions à entreprendre pour rejoindre une génération méconnue. Il permettra aussi d'aborder collectivement ce défi en conjuguant expérience et innovation.

Pour les déléguées, l'objectif de mobiliser et de former une relève syndicale ne doit pas se résumer à une ouverture des structures de représentation. Faire de la place ne suffit pas, il faut prendre en compte la réalité de notre époque et converger autour des principes auxquels adhèrent ces jeunes militantes et qui sont chers au membership de la FIIQ+, à savoir la démocratie et la solidarité.

Pour répondre à cette problématique, un travail de réflexion collectif sera entamé et permettra à la Fédération de poursuivre sur le terrain du nouveau syndical de façon solidaire.

Des stratégies

Les déléguées ont d'ailleurs constaté que la principale difficulté que rencontrera ce chantier, et non la moindre, est inhérente à la problématique, à savoir le faible nombre de personnes de moins de trente ans militant dans les rangs de la Fédération. Le chantier proposera donc une démarche qui permettra d'obtenir plus d'information sur la réalité des jeunes et ainsi de comprendre davantage leurs motifs de désengagement syndical, s'il y a lieu. Finalement, ce chantier permettra de connaître et d'apprendre et ainsi développer des stratégies d'action pour transmettre le savoir syndical, pour favoriser la solidarité et enfin pour rapprocher les générations. Le Congrès a donc adopté pour le chantier Relève et militantisme, les objectifs suivants :

- Reconnaître et identifier les particularités culturelles, professionnelles, socio-économiques et syndicales de la génération des moins de trente ans.
- Identifier de quelle façon s'actualise l'engagement des plus jeunes en vue d'élaborer des stratégies.
- Élaborer des stratégies qui tiennent compte des propositions déjà faites par le comité Jeunes afin de favoriser leur intégration syndicale et militante tout en construisant des ponts, en transmettant le savoir des membres plus expérimentées, en respectant les valeurs, les intérêts, les besoins propres à chaque génération et en cultivant la solidarité entre les générations.

Les trois chantiers ont été lancés au congrès. La prochaine étape sera d'établir un plan d'action qui sera présenté aux déléguées à l'automne. Par la suite, toutes s'engageront activement dans l'élaboration et l'évolution des chantiers. Cet exercice permettra de développer des outils et de mettre en place des mécanismes qui permettront aux militantes de jouer pleinement leur rôle de leader à tous les paliers de l'organisation et d'insuffler un nouveau dynamisme syndical à l'organisation.

LA FIIQ CHANGERA DE NOM

Avec l'adoption de la loi 30, la Fédération compte maintenant dans ses rangs non seulement de nouvelles membres mais également et surtout, de nouvelles catégories d'emploi. Dans le but de permettre à toutes ces membres de s'identifier à notre organisation et de s'y reconnaître, la présidente, Jennie Skene, a présenté à la délégation les étapes de la démarche de changement de nom.

Dans un premier temps, la Fédération invite toutes ses membres à faire parvenir leurs suggestions de nom d'ici le **15 septembre 2005** au bureau de Québec, à l'attention du service Communication-Information, ou par courriel à : <info@fiiq.qc.ca>. Le Service évaluera par la suite toutes les suggestions reçues et travaillera à la conception d'une nouvelle identité visuelle.

Le Comité exécutif déposera, au conseil fédéral de novembre, un amendement aux statuts et règlements afin de modifier le nom. L'adoption du nouveau nom, le dévoilement du logo et le lancement officiel de la nouvelle identité visuelle se feront au congrès d'avril 2006.

Les comités permanents : toujours aussi présents et importants

Tous les comités permanents ont été reconduits à l'exception de deux : le comité Journal et celui des Assurances. Le premier a été remplacé par un comité Évaluation des publications et le second a tout simplement été aboli puisque depuis la disparition du comité paritaire des assurances, les déléguées ont évalué qu'il n'avait plus vraiment sa raison d'être. Toutefois, elles veulent qu'un comité ad hoc soit formé au besoin pour participer à des travaux ponctuels liés aux assurances. Quant au comité Évaluation des publications, il se réunira au moins une fois par année afin d'analyser et d'évaluer les publications de la Fédération destinées aux membres.

Les déléguées ont aussi adopté des recommandations afin d'assurer aux comités une plus grande stabilité. Ainsi, pour chacun de ceux-ci, en plus des membres élues au congrès pour un mandat de trois ans, elles ont ajouté deux membres substitués.

Enfin, toutes les membres des comités permanents fédéraux seront déléguées fraternelles aux instances régulières de la Fédération (conseils fédéraux réguliers et congrès). Les libérations syndicales et les dépenses seront donc assurées par la Fédération.

Enfin, le rôle général des comités a été défini comme suit :

- INTÉGRER LA RÉALITÉ DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DANS DIFFÉRENTES SPHÈRES D'ACTIVITÉS
- INFLUENCER LES DÉBATS À DIFFÉRENTS PALIERS DE L'ORGANISATION
- SOUTENIR LA FIIQ DANS SES RÉALISATIONS
- FAIRE RAPPORT DE LEURS ACTIVITÉS AU CONGRÈS

Les comités, un espace de parole, d'influence, où les militantes ont place pour s'impliquer activement.

Panel sur la MONDIALISATION et la SANTÉ



La troisième journée du congrès, la présidente, Jennie Skene, a animé un panel traitant des effets de la mondialisation néolibérale sur la santé, auxquels nous sommes confrontées en tant que travailleuses, professionnelles et citoyennes. Trois chercheuses de l'Université Laval ont exposé leur vision sur le sujet. De plus, les déléguées ont eu la chance d'échanger avec ces trois conférencières sur les impacts de la conjoncture sociopolitique sur le réseau de la santé et sur les soins prodigués aux patient-e-s. Une rencontre enrichissante et constructive très appréciée par l'ensemble de la délégation.

« Penser l'économie autrement : d'abord un changement de conception du discours économique », voilà ce que madame Sylvie Morel, du Département des relations industrielles, a abordé. Pour elle, l'établissement d'un bilan de l'économie passe

par une contestation radicale du discours économique actuel. Il en va de même de la mise en forme d'un projet de société progressiste, basée sur une répartition plus égalitaire de la richesse et une démocratisation accrue des leviers de développement économique. Les réflexions ont porté sur la question d'un autre discours économique qu'il nous faut penser pour développer une action de contestation et de changements sociaux.

La présentation de madame Diane Morin, de la Faculté des sciences infirmières, a quant à elle porté sur les réseaux de services qui ont émergé de deux manières : de manière positiviste à cause des constats établis par différentes commissions d'étude et de manière constructiviste, étant le fruit d'un ensemble d'expériences qui ont été tenues sur le terrain. Ainsi, à partir du moment où les réseaux deviennent des modalités à mettre en œuvre, la question de l'appropriation se pose. Les déléguées ont donc

échangé sur l'importance de saisir le contexte, d'y donner sens et perspective afin de s'approprier des innovations.

Les globalisations économiques dans le contexte néolibéral affectent la vie de la majorité des populations du monde, en particulier les plus pauvres. Francine Saillant, du Département d'anthropologie, a abordé cette question. Le contexte néolibéral a malheureusement transformé des systèmes de santé parmi les meilleurs au monde, dont ceux du Canada et du Brésil (premier d'Amérique latine à être largement public). À partir d'exemples québécois et brésiliens et d'histoires de cas, les discussions ont porté sur les transformations qui surviennent dans les expériences de soins au Nord et au Sud et dans les attributions de responsabilités aux professionnel-le-s et aux non-professionnel-le-s afin de comprendre la portée de ces transformations dans les éthiques personnelles et publiques de soins.

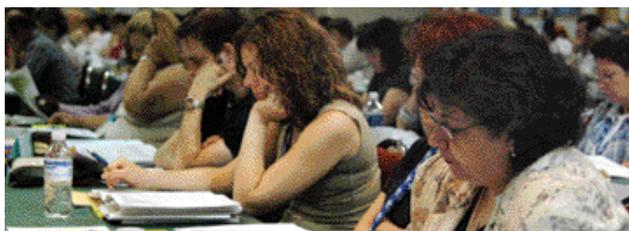
Banque de LIBÉRATIONS SYNDICALES FIIQ

Après une présentation du responsable politique, Daniel Gilbert, les déléguées ont établi les balises déterminant la répartition des 350 jours de libérations syndicales à frais partagés avec les syndicats, de même que les critères guidant l'utilisation de ces journées.

Cette banque de libérations syndicales est mise à la disposition des militantes qui s'impliquent dans des groupes ou organisations, au niveau local ou régional. Celles-ci ou ceux-ci doivent être dûment constitués et œuvrer auprès de la population de la localité ou de la région et leurs actions doivent s'inscrire dans les orientations de la Fédération.

Ainsi, chaque région dispose, selon sa taille, d'un minimum de 15 jours de libérations jusqu'à un maximum de 40. Un total de 325 jours est donc alloué et une réserve de 25 jours de libérations subsiste. Celle-ci sera utilisée pour des situations particulières dans des régions où les journées de libérations prévues auront été épuisées. L'administration de la réserve de jours résiduels est sous la responsabilité de la trésorière de la FIIQ.

La banque de libérations syndicales FIIQ vient donc s'ajouter aux moyens dont disposent la Fédération et ses affiliés pour soutenir une pratique syndicale axée sur l'action collective locale et régionale. Par ailleurs, pour plusieurs militantes syndicales, l'implication locale ou régionale au sein de groupes communautaires, syndicaux ou organisations citoyennes est une expérience nouvelle et les luttes à mener exigent énergie et temps. Ainsi, c'est au terme de quelques années d'implication locale et régionale, que l'on devrait être en mesure d'évaluer les retombées de l'utilisation de la banque de libérations de la FIIQ.



Soutien financier à la négociation locale

C'est au moment de l'adoption des amendements au Fonds de défense syndicale (FDS) que les déléguées ont décidé d'apporter, à même ce fonds, un appui financier aux syndicats pour soutenir la mobilisation lors de la négociation locale. Ainsi, chaque syndicat recevra un montant égal à 5 \$ par membre pour soutenir la mobilisation locale. Les montants non utilisés à la fin de la négociation seront remis au FDS. La membre assignée à comparaître ou convoquée devant une instance prévue par la loi ou la convention collective, à l'occasion de moyens de pression concertés faits à la connaissance du syndicat et de la Fédération, recevra également du FDS un montant équivalent à une journée de salaire prévu à son titre d'emploi. Ce montant sera versé pour chaque journée où sa présence est requise pour les auditions ou la préparation desdites auditions, ainsi que pour les dépenses encourues selon les politiques en vigueur.

Quant au débat qui s'est amorcé au congrès sur la question du soutien financier lors de moyens d'action ou de pression au moment de la négociation nationale, il se poursuivra à l'automne, lors des discussions sur le Fonds d'action syndicale prévues dans le cadre du chantier Solidarité, et se terminera au congrès spécial prévu au printemps 2006.

La nouvelle équipe de la Fédération

Les déléguées ont procédé, lors du congrès, à l'élection du Comité exécutif, des comités statutaires et permanents. Des militantes ont été réélues et des nouvelles sont venues s'ajouter. La composition du Comité exécutif reflète maintenant la nouvelle organisation qu'est devenue la Fédération et forme à coup sûr une combinaison gagnante pour les prochaines années. Ces personnes sont fin prêtes à prendre le virage et à relever les défis qui se pointeront à l'horizon.

C'est avec plaisir que le *FIQ en Action* vous présente vos nouvelles représentantes fédérales.

COMITÉ EXÉCUTIF FÉDÉRAL



Lina Bonamie
Présidente
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Montréal



Michèle Boisclair
1^{re} vice-présidente
CSSS de l'Ouest-de-l'Île
(CLSC Pierrefonds)
Pierrefonds



Daniel Gilbert
2^e vice-président –
poste réservé – infirmière
CSSS de Beauce (Centre hospitalier
Beauce-Etchemin)
Saint-Georges



Brigitte Fautoux
3^e vice-présidente
Institut universitaire de gériatrie de
Sherbrooke (CLSC de Sherbrooke)
Sherbrooke



Sylvie Savard
4^e vice-présidente
CHUQ (Pavillon Centre hospitalier
de l'Université Laval)
Québec



Monique Leroux
5^e vice-présidente –
poste réservé – infirmière auxiliaire
CSSS Rivière-du-Nord/Nord de
Mirabel (Centre d'Youville)
Saint-Jérôme



Elaine Trotter
6^e vice-présidente –
poste réservé – inhalothérapeute
CSSS de LaSalle et du Vieux
Lachine
(Centre hospitalier Lachine)
Lachine



Lise Martel
Trésorière
CSSS de Québec-Nord
(Centre hospitalier Chauveau)
Loretteville



Suzanne Lavoie
Secrétaire
Hôtel-Dieu de Lévis
Lévis

Comités statutaires

COMITÉ ÉLECTION

Marie-Christine Gras
CSSS Côte-des-Neiges, Métro et
Parc Extension (CLSC Parc
Extension)
Montréal

Linda St-Amand
CSSS La Pommeraie (Hôpital
Brome-Missisquoi-Perkins)
Cowansville

Christian Samoisette
CSSS Côte-des-Neiges, Métro et
Parc Extension (CLSC Parc
Extension)
Montréal

COMITÉ FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE

Barbara J. Arseneau
Hôpital Douglas
Verdun

Stéphane Gagnon
CSSS du Nord de Lanaudière
(Centre hospitalier régional
Delanaudière)
St-Charles Borromée

COMITÉ VÉRIFICATION INTERNE

Isabelle Gauthier
CHUM (Hôtel-Dieu de Montréal)
Montréal

Danielle Renaud
CHUM (Hôpital St-Luc)
Montréal

Christiane Sanvido
CSSS du Granit (CLSC Maria-
Thibault)
Lac Mégantic

Sylvain Lapalme (substitut)
CSSS Hochelaga-
Maisonneuve/Guimond/
Rosemont (Pavillon J-Henri-
Charbonneau)
Montréal

Comités permanents

COMITÉ CONDITION FÉMININE

Nicole Flynn
CSSS de la Petite Patrie et
Villeray (Hôpital Jean-Talon)
Montréal

Sylvie Lachance
CSSS Richelieu-Yamaska
(Pavillon Honoré-Mercier)
Saint-Hyacinthe

Annie Pinard
CSSS Champlain (CLSC Samuel
de Champlain)
Brossard

Michelle Poirier
Hôpital Louis-H. Lafontaine
Montréal

Isabelle Pouliot

CHUQ (Pavillon Centre hospitalier
de l'Université Laval)
Québec

Annie Aspireault

CHUM (Hôpital Notre-Dame)
Montréal

Claire Alarie

 (substitut)

CSSS du Sud de Lanaudière
(Centre hospitalier Pierre-
Legardeur)
Terrebonne

Louise Gervais

 (substitut)

CSSS de l'Énergie (Centre hospi-
talière régional Centre Mauricie)
Shawinigan

COMITÉ ÉDUCATION- ANIMATION

Jacinthe Babin

CSSS Rivière-du-Nord / Nord-
de-Mirabel (Centre d'Youville)
Saint-Jérôme

Diane Bouillon

Réseau de santé de la Matapédia
(CLSC de la Vallée)
Causapsal

Isabelle Gauthier

CHUM (Hôpital Notre-Dame)
Montréal

Linda Lapointe

CHUQ (Pavillon Hôtel-Dieu de
Québec)
Québec

Sophie Bergeron

 (substitut)

CSSS de Deux-Montagnes et Sud
de Mirabel
(CHSLD de la Rive et de Mirabel)
Saint-Eustache

Daniel F. Carpenter

 (substitut)

CSSS René Cassin/
NDG/Montréal-Ouest
(CLSC René-Cassin)
Montréal

COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Marie-Josée Gauthier

CSSS Jardins-Roussillon (Centre
hospitalier Anna-Laberge)
Châteauguay

Sylvie Gauthier

CSSS de Chicoutimi (Complexe
hospitalier Sagamie)
Chicoutimi

Denis Nadeau

CHUS
Fleurimont

Jean-Louis Pelland

CSSS du Nord de Lanaudière
(Centre hospitalier régional de
Lanaudière)
Saint-Charles Borromée

Sandra Soto

CUSMcGill (Hôpital général de
Montréal)
Montréal

Joëlle Thiébaud

CHA universitaire de Québec
(Hôpital du Saint-Sacrement)
Québec

Jocelyne Paradis

 (substitut)

CSSS Kamouraska
(C N-D Fatima)
Saint-Pascal

Carolle Moreau

 (substitut)

Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Montréal

COMITÉ JEUNES

Mélanie Boulard

CSSS du Nord de Lanaudière
(Centre hospitalier régional de
Lanaudière)
Saint-Charles Borromée

David Lambert

CSSS La Pommeraie (Hôpital
Brome-Missisquoi-Perkins)
Cowansville

Josianne Larose

CSSS Pierrefonds / Lac St-Louis
(Hôpital général Lakeshore)
Pointe-Claire

Marie-Noëlle Pelletier

CSSS de la Haute-Gaspésie
Ste-Anne-des-Monts

Jérôme Rousseau

Hôpital Laval
Québec

Johanne Larochelle

 (substitut)

CRSSS Rimouski (CLSC Estuaire)
Rimouski

Charline Nolet

 (substitut)

CSSS Haute-Yamaska
(Centre hospitalier de Granby)
Granby



FIQ EN ACTION
VOLUME 18, NUMÉRO 4
• JUIN 2005

Ce journal est publié
par le service
Communication-
Information.

Site Internet :
www.fiq.qc.ca
Courriel : info@fiq.qc.ca

Publié après chaque
instance de la FIQ, ce
journal a un tirage de
51 000 exemplaires.
Toute reproduction de
textes ou d'extraits doit
porter la mention
« Reproduit de la
publication
FIQ en Action ».
ISSN 0838-4207